

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0629 du 24/03/2021

Arrêté du 23 mars 2021

ARRETE PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mutation d'une inspectrice principale des Finances publiques.

Date d'application : 01/05/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UNE INSPECTRICE PRINCIPALE DES FINANCES PUBLIQUES



ARRÊTÉ

portant mutation d'une inspectrice principale des Finances publiques

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier :

L'inspectrice principale des Finances publiques dont le nom suit est affectée dans les conditions suivantes à compter du 1^{er} mai 2021 :

N° DGFIP	PRÉNOM	NOM	ANCIENNE AFFECTATION	CSRH	NOUVELLE AFFECTATION	CSRH
821510	JULIE	RIBERO	SERVICES CENTRAUX MISSION RESPONSABILITÉ, DOCTRINE ET CONTRÔLE INTERNE COMPTABLE	SARH	SERVICES CENTRAUX - DLF BUREAU A	SARH

Article 2 :

L'intéressée dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de la justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 23 MARS 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION /
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756